NATIONS UNIES



Conseil Economique et Social

Distr. GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/591 8 août 1997

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

et FRANÇAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la construction des véhicules

RECTIFICATIF 1 AU COMPLEMENT 1 A LA SERIE 02 D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT No. 49

(Emission des moteurs à allumage par compression)

Note: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa sixième session, suite à la recommandation du Groupe de travail à sa cent-douzième session. Il a été établi sur la base du texte approuvé (TRANS/WP.29/566, par. 108 et 140).

<u>Annexe 4 - Appendice 3, paragraphe 1.1.3.2.</u>,corriger l'équation comme suit :

"KNO_X = 0,6272 + 0,4403 H - 0,0008625 H^2 "

GE.97-